



Relations presse

Le 25/02/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Ville de Suresnes | Temps de lecture : +/- 1 minute et 30 secondes

Le Maire de Suresnes porte plainte pour dénonciation calomnieuse à l'encontre d'un de ses opposants

Dans un article paru le 21 février 2026 dans la version numérique de l'hebdomadaire Marianne, le candidat à l'élection municipale à Suresnes de mars 2026, conseiller municipal d'opposition et Vice-Président du Sénat, Xavier Iacovelli allègue une prétendue irrégularité dans l'attribution du marché de performance énergétique.

Cette allégation fait référence d'une part, à l'exploitation des chaufferies des bâtiments de la Ville de Suresnes, et d'autre part à l'attribution de la délégation de service public (DSP) du réseau de chaleur urbain. Elle a conduit Xavier Iacovelli à saisir le Procureur de la République au titre de l'article 40 du Code de Procédure Pénale.

La Ville de Suresnes, par la voix de son Maire, Guillaume Boudy dénonce une tentative d'instrumentalisation de la Justice à des fins politiciennes. " Dans sa dénonciation calomnieuse, Xavier Iacovelli met en cause un des membres de la Commission d'Appel d'Offres qui aurait interféré selon lui dans le choix du titulaire du marché. Or, cet élu a justement pris le soin de se tenir strictement à l'écart des procédures d'attribution, notamment en s'abstenant de siéger en Commission d'Appel d'Offres. Ce que Monsieur Iacovelli aurait dû savoir si son représentant avait siégé lors de cette commission, ce qui n'a pas été le cas."

La présence du représentant de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP, ex-Répression des fraudes) à cette commission, garantit par ailleurs le strict respect des procédures de la commande publique. S'agissant de la DSP du réseau de chaleur urbain, les discussions sont en cours, conformément au calendrier annoncé lors du conseil municipal du 26 septembre 2024, auquel Xavier Iacovelli a bien participé.

"Face à une telle mise en cause du bon fonctionnement des services de la Ville, de la Commission d'Appel d'Offres, que le Maire ne préside pas, et de la probité d'un adjoint au Maire, j'ai demandé au conseil de la Ville de porter plainte pour dénonciation calomnieuse à l'encontre de Xavier Iacovelli", déclare Guillaume Boudy.

Le Maire de Suresnes regrette qu'un parlementaire, Vice-président du Sénat, "se prête à des manœuvres politiciennes, en pleine période électorale, en portant gravement atteinte à la probité des élus de la majorité et au professionnalisme des agents de la Ville".

VOS CONTACTS

Cyril Morteveille

Directeur de la communication

01 41 18 15 53

07 62 16 98 98

cmorteveille@ville-suresnes.fr

Nathalie Conte

Chargée des relations presse

01 41 18 18 36

06 20 31 31 17

nconte@ville-suresnes.fr